

Nom – Prénom :

Adresse :

Date

Tribunal de grande Instance de Senlis
M. le Procureur de la République

Monsieur le Procureur,

Vu l'état d'urgence pour notre tissu industriel, pour l'activité salariée dans notre ville et alentour,
J'ai l'honneur de déposer une plainte à l'encontre de :

GROUPE TREVES
109 rue du Faubourg Saint-Honoré
75373 PARIS Cedex 08

Prise en la personne de Monsieur Bernard TREVES, Président du Directoire, de Monsieur Joël COQUE, Directeur Exécutif, Madame Véronique FROMENT, DRH Monde, Domiciliés en cette qualité audit siège :

pour utilisation détournée de mes impôts pour les raisons suivantes :

Le gouvernement a créé le FMEA (Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles) et le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI).

Le FSI a abondé le FMEA à hauteur de 200 millions d'euros, PSA et Renault faisant de même.

« *Le but de ces fonds est de défendre les emplois précieux pour l'économie nationale* » a déclaré Madame LAGARDE, Ministre de l'Economie, le 19/12/2008.

Le Groupe Trèves reconnu par les pouvoirs publics comme équipementier stratégique pour l'industrie automobile française, a touché 55 millions d'euros du FMEA et sa première décision est de fermer son entreprise de Crépy-en-Valois, SODIMATEX!

C'est contraire aux objectifs fixés par le Président de la République et le gouvernement qui avaient mentionné en février 2009 qu'en échange de cet argent public, doivent exister contreparties sociales, engagements en termes de maintien des sites industriels, ainsi que de nouvelles relations entre les constructeurs et les équipementiers.

Le groupe Trèves a donc détourné mes impôts, attribués en fonds publics, de l'affectation qui leur était assignée par la puissance publique.

SIGNATURE